



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Inspection
pédagogique
régionale

Affaire suivie par :
Géraldine CAMY

Courriel :
geraldine.camy@
ac-guadeloupe.fr

Adresse :
Parc d'activités
La Providence
ZAC de Dothémare
97183 Les Abymes
Cedex

Objet : Préparation de la rentrée de septembre 2020 en Lettres

Mesdames, Messieurs,

Vous avez eu à faire face à une année 2019-2020 semée d'embûches et de difficultés. Cette période complexe a exigé de vous des adaptations pédagogiques nombreuses et inédites.

Dans la perspective de la rentrée 2020, il me semble important, suite, notamment, aux sollicitations de certaines équipes disciplinaires, de partager avec vous quelques éléments de guidage. Vous vous réunissez actuellement dans vos établissements pour harmoniser vos pratiques et mettre en avant des priorités pour la prochaine rentrée. Je vous apporte ici une contribution fondée sur les préoccupations qui peuvent nous guider collectivement.

I. La mise en oeuvre des programmes

L'Inspection générale a publié en vue du déconfinement des fiches définissant des priorités. Elles sont un premier outil de travail utile que j'avais partagé déjà partagé avec vous. Je vous en rappelle ici les références :

- pour la classe de sixième : https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Reprise_deconfinement_Mai2020/08/8/Fiche_College_6e_1280088.pdf
- pour la classe de cinquième : https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Reprise_deconfinement_Mai2020/08/7/Fiche_College_5e_1280087.pdf
- pour la classe de quatrième : https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Reprise_deconfinement_Mai2020/08/6/Fiche_College_4e_1280086.pdf
- pour la classe de troisième : https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Reprise_deconfinement_Mai2020/08/5/Fiche_College_3e_1280085.pdf

Chacune de ces fiches présente des objectifs prioritaires qui peuvent s'appliquer pour la prochaine rentrée. On y perçoit bien la nécessité de mettre l'accent sur **les grandes compétences** attachées à chaque niveau de classe. Les progressions pédagogiques prévisionnelles me semblent donc devoir se

Les Abymes, le vendredi 12 juin 2020

Géraldine CAMY
IA-IPR de Lettres

à

Mesdames, Messieurs les
enseignants de Lettres affectés en
collège

construire au regard de ces champs de compétences plus que sur la base des entrées notionnelles, en littérature notamment.

Concrètement, les élèves entrant en 5ème, par exemple, n'auront pas tous étudié un classique du roman d'aventure, d'autres n'auront pas lu en intégralité une pièce de théâtre. Il faut garder à l'esprit que les entrées thématiques concernant la culture littéraire et artistique **ne sont qu'une partie du programme de 6ème**. Les enseignants n'auront pas le temps de traiter en 2020-2021 à la fois les entrées du programme de 6ème qui n'auraient pas été abordées et celles du programme de 5ème, d'autant que tous les élèves ne seront pas nécessairement issus de la même classe de 6ème !

Diverses solutions me semblent donc envisageables, sur ce point précis, lors de vos réflexions en équipe disciplinaire à partir de différents principes :

1. Les entrées du volet « Culture littéraire et artistique » du programme **ne constituent pas LE programme de français** pour un niveau de classe.
2. **L'articulation des progressions annuelles** doit se fonder préférentiellement sur les compétences à faire acquérir aux élèves (voir les documents de formation travaillés lors des années antérieures)
3. En ce sens, il me paraît envisageable d'inclure, dans des séquences orientées par le travail des compétences, des références littéraires et culturelles que les élèves n'auraient pas abordées en 2019-2020 ainsi que des références relevant des entrées 2020-2021.
4. Concernant **l'étude de la langue**, les programmes sont suffisamment spiralaires pour envisager la reprise des notions centrales prévues par le programme de la classe antérieure et, surtout, leurs mises en oeuvre par **la production d'écrit**.

II. L'utilisation des ressources numériques et des stratégies développées en enseignement à distance

La période de confinement a permis à nombre d'entre vous de déployer des trésors d'inventivité. Si ça n'est pas déjà le cas, n'hésitez pas à les partager au sein de vos équipes. Il serait dommage que tout ce travail disparaisse avec le retour des modalités habituelles d'accueil des élèves. Vous avez assurément beaucoup à puiser dans cette expérience d'enseignement à distance.

Je profite de ce courrier pour vous dire une nouvelle fois que l'année 2020-2021 sera l'occasion de déployer un plan de formation aux usages du numérique beaucoup plus vaste que ce que propose habituellement le plan de formation en Lettres. Usez et abusez, donc, du travail fourni durant cette période.

Ce courrier me donne l'occasion de saluer le travail accompli auprès des élèves et l'année scolaire à venir nous donnera l'opportunité d'en partager les fruits.

Géraldine Camy

Inspecteur d'Académie - Inspecteur pédagogique régional